

L'an deux mille VINGT QUATRE, le 21 avril à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ESSAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame LEROY, Pascale.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2024.

Présence de : Mmes Morane BELLLOT - Delphine DESERT - Christine LELEUX
Hélène MASSY - MM. Daniel BRUNEAU - Patrick CHOPLIN
Jean-Paul JOURDAIN - Hervé KAUFFMANN - Jean LECLERC
Gilles MAROLLEAU - Jérôme VILLEDIEU.

Absence excusée M. Julien DESCHAMPS donne procuration à Mme Christine LELEUX
Mme Nadine JARDIN donne procuration à Mme Pascale LEROY

Absence Mme Mélanie BOUCHET

La séance est ouverte sous la Présidence de Madame Pascale LEROY, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

M. Hervé KAUFFMANN a été *désigné secrétaire de la séance* par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2024-15 – DEMANDE SUBVENTION FONDS D'ACTION LOCALE

Les travaux d'aménagement de la RD 42 en traversée de Montperroux pourraient débiter à l'automne 2024.

Le montant prévisionnel de ceux-ci s'élèverait à 80 000€ H.T

Le montant de la part communale serait de 40 000€ H.T

Afin de budgéter le financement de l'aménagement de la RD 42 en traversée de Montperroux, Madame la Maire sollicite l'autorisation du Conseil d'établir un dossier de demande de subvention au titre du Fonds d'Action Locale (dotation de l'Etat provenant du produit des amendes de police affectés par le Préfet sur proposition de la Commission Permanente du Département).

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et de ses représentants**

APPROUVE la dépense

SOLLICITE une subvention au titre de Fonds d'Action Locale.

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document relatif à cette délibération

Le radar pédagogique de Montperroux a dans ses fonctions un relevé des passages de véhicules. M. Julien DESCHAMPS demande le compte rendu.

La demande sera faite auprès du conseil départemental.

2024-16 – DESIGNATION DE DELEGUES

Madame Mélanie BOUCHET a fait connaître son intention de démissionner du conseil municipal.

Membre titulaire dans plusieurs commissions, la municipalité doit pourvoir à son remplacement.

Les commissions impactées par ce départ sont :

Commissions communales :

Animations et cérémonies,

Commissions de la communauté de communes des Sources de l'Orne :

Commission affaires scolaires

Délégué au sein des organismes extérieurs :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, transport scolaire collège le Mêle-sur-Sarthe (SIVOS),

Centre National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (CNAS).

Il est procédé à un appel à volontaire.

Le conseil municipal prend acte des remplacements suivants :

M. Patrick CHOPLIN remplacera Mme Mélanie BOUCHET au SIVOS

Mme Delphine DESERT remplacera Mme Mélanie BOUCHET au CNAS

M. Hervé KAUFFMANN remplacera Mme Mélanie BOUCHET au CCAS

Mme la Maire remplacera Mme Mélanie BOUCHET à la commission des affaires scolaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 55 minutes.

M. le secrétaire de séance
Hervé KAUFFMANN



Madame la Maire
Pascale LEROY

